

LES PIÈCES POUR L'INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS EN Licences Professionnelles

- 1) L'Original et 6 photocopies légalisées du Baccalauréat
- 2) 4 photocopies légalisées de la CIN (pour les étrangers 4 photocopies légalisées du passeport et 4 photocopies légalisées de la carte de séjour)
- 3) 6 Enveloppes timbrées portant l'adresse effective de l'étudiant
- 4) 8 photos d'identité
- 5) 4 Extraits d'actes de naissance
- 6) Le Dossier Médical soigneusement rempli
- 7) Les Imprimés (livrés à la fssm) soigneusement remplis
- 8) a) les étudiants qui veulent s'inscrire en S3 : doivent fournir leurs Relevés de notes de S1 et S2
b) Les étudiants qui veulent s'inscrire en S5 : ils doivent fournir l'attestation de réussite du DEUG ou autre diplôme équivalent